



Para

Michna 4 - Chapitre 6

בְּתַנְיָדוֹ אוֹ בַּגֶּלֶוֹ אוֹ עָלֵי יַרְקוֹת כְּדֵי שְׂעִבְרוּ הַמַּיִם לְחֻבִּית,
פְּסוּלִים. עָלֵי קַנִּים וְעָלֵי אֶגֶז, כְּשֵׁרִים. זֶה הַכֶּלֶל, דָּבָר שֶׁהוּא
מְקַבֵּל טְמֵאָה, פְּסוּל. וְדָבָר שֶׁאֵינוֹ מְקַבֵּל טְמֵאָה, כָּשֵׁר:

Si l'on a utilisé sa main, son pied ou des feuillages potagers pour diriger l'eau vers le récipient, l'eau est invalide. Mais si l'on a utilisé des feuilles de roseau ou des feuilles de noyer, l'eau est valide. Voici la règle générale : tout ce qui est susceptible de contracter l'impureté invalide l'eau ; tout ce qui n'est pas susceptible de contracter l'impureté ne l'invalide pas.



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions